



**RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*



**OG 1 : Promouvoir un environnement  
favorable à la santé**

**SEMINAIRE DE CONCERTATION**

**15 mars 2023**



## Objectif opérationnel 1 : Protéger les générations futures

Face à l'émergence de risques environnementaux croissants pour les femmes enceintes, les jeunes mères et les nourrissons, la Mutualité Française et l'Association pour la Prévention de la Pollution Atmosphérique se sont mobilisées avec les réseaux de périnatalité depuis 2011 en Nord-Pas de Calais puis en Hauts-de-France autour d'un projet innovant : le projet « FEES – Femmes Enceintes, Environnement et Santé ».

Ce projet, soutenu par l'Agence Régionale de Santé et le Conseil Régional Hauts-de-France, a ainsi eu pour objectif **de diminuer l'exposition des femmes enceintes et de leurs nourrissons aux polluants présents dans l'air intérieur, l'alimentation et les cosmétiques, par l'information et la formation des professionnels de la santé et de la périnatalité en améliorant les connaissances des professionnels sur les liens existants entre l'environnement et la santé.**

Tout en s'adaptant au contexte sanitaire, l'information et la sensibilisation des professionnels de la région se sont matérialisées par la mise en place de **demi-journées de formation** (dont sessions "outils") afin que les professionnels formés deviennent des relais de prévention privilégiés auprès des futurs et jeunes parents, en améliorant leurs connaissances sur les liens existants entre l'environnement et la santé.

En premier lieu, via la mise en place de ces demi-journées (intégrées aux parcours de formation initiale), puis en diffusant des messages de prévention « Santé-environnement » aux professionnels.

Dans le cadre du projet FEES, des formations sont proposées aux professionnels de la périnatalité et de la santé des Hauts-de-France ainsi qu'aux futurs professionnels (Écoles de sage-femmes, Facultés de Médecine et de Pharmacie, Ecole de puéricultrices...), ce qui a permis d'aboutir à la **formation de 630 professionnels et de plus de 1200 futurs professionnels.**

**Des ateliers pratiques ont été proposés aux futurs et jeunes parents** pour les sensibiliser aux risques liés à l'exposition aux polluants environnementaux (QAI, alimentation, cosmétiques, etc.) et les orienter vers de nouveaux comportements : **390 ateliers de sensibilisations ont été mis en place à l'échelle de la région.**

## Objectif opérationnel 2 : Former et sensibiliser les professionnels de la périnatalité, de la santé et de la petite enfance à la santé environnementale

## Objectif opérationnel 3 : Permettre la distribution d'une bonne qualité d'eau de consommation humaine

**Cet objectif visait à améliorer, au niveau régional, la protection des captages d'eau potable et lutter contre les pollutions ponctuelles et accidentelles, via en particulier la prise d'arrêtés de déclaration d'utilité publique (DUP) des captages. Il s'agissait également de sensibiliser les acteurs locaux à la préservation de la ressource en eau.**

-Réactualisation des arrêtés DUP : prise en compte des augmentations de volumes et des dégradations de la qualité de l'eau

-Nouveaux arrêtés DUP pris pour des captages non protégés : éviter de nouvelles dégradation de la qualité de l'eau (mesure provisoire dans l'attente d'une identification d'une meilleure ressource par les collectivités)

-De plus, dans le cadre de l'amélioration de l'information de la population sur la qualité de l'eau, l'agence a engagé en 2017 une optimisation de la lisibilité des messages d'informations spécifiques sur la qualité de l'eau par l'intermédiaire des infofactures.

**Cet objectif a permis d'atteindre 92% des captages protégés par un DUP dans la région. En 2021, 1377 infofactures ont été envoyées aux distributeurs à destination des consommateurs.**



## Objectif opérationnel 4 : Soutenir le développement d'une réponse coordonnée territoriale face aux enjeux environnementaux et leurs impacts sanitaires

Afin d'aider les collectivités locales face aux enjeux environnementaux et sanitaires concernant les sites et sols pollués, l'urbanisme, les transports et l'habitat, il s'agissait de mettre en place une structure référente sur l'ensemble de ces champs. Celle-ci permettrait un accompagnement des collectivités et une montée en puissance de leurs connaissances techniques et réglementaires afin de les aider dans la gestion de leurs problématiques locales et lors de prise de décision.

**Dans le cadre de ces missions, l'agence a développé auprès des collectivités territoriales une démarche d'accompagnement permettant le déploiement de projets de prévention intégrant les enjeux environnementaux et sanitaires et notamment l'urbanisme favorable à la santé et l'aménagement urbain (ex : AGUR/CUD). Des actions SE sont également travaillées au sein des CLS (sur l'habitat, les Perturbateurs endocriniens, la prévention des risques auditifs...)**



**Le Plan Régional Santé Environnement 3ème génération** complète les actions de prévention de l'agence sur le volet SE : **6 axes** et plus de **28 actions** sur la temporalité 2017-2021

## Objectif opérationnel 5 : Développer une pratique environnementale dans les établissements de santé et médico-sociaux

Afin de permettre l'échange de pratiques entre établissements, il convenait de créer un groupe rassemblant les référents santé environnement et/ou développement durable des établissements de santé afin de mettre en place une coordination régionale et favoriser les échanges entre établissements. Ce groupe pourrait être testé à l'échelle d'un département ou d'un GHT.

Afin de limiter l'exposition à des polluants, des plans d'actions internes à chaque établissement de santé devaient être mis en place.

Les établissements ont réalisé un autodiagnostic visant à évaluer les différents risques relatifs à la santé environnementale dans leurs établissements, ainsi que leur positionnement sur les thématiques liées aux mobilités et à la gouvernance. Ce diagnostic transversal a donné lieu à la mise en place de plans d'action spécifiques pour chaque établissement. Par la suite, 3 journées collectives autour de ces thématiques ont été organisées par l'agence Primum non nocere autour de ces thématiques en 2021 et une quatrième en avril 2022. Ces journées se sont structurées autour de sensibilisations aux différents risques et thématiques de la santé environnementale : mobilités, légionelle et déchets, perturbateurs endocriniens et qualité de l'air intérieur.

Ainsi, sur la temporalité du SRS, **103 établissements de santé de la région, par l'intermédiaire de référents santé environnement ou RSE, se sont engagés dans la démarche.**

Le projet est désormais étendu aux établissements d'hébergement médico-sociaux et un focus d'accompagnement a label Très Haute Qualité Santé environnementale est fait pour 10 maternités de la Région.

## Contexte environnemental et problématiques prioritaires

L'évolution du contexte climatique, les atteintes à l'environnement (biodiversité, contamination ubiquitaire des milieux) et les enseignements de la Covid, ont créé de nouveaux enjeux de santé:

Concept « Une seule santé »

Le changement climatique

La santé dans toute les politiques

### Concept « Une seule santé »

**Approche pertinente sur notre territoire notamment dans les domaines de la sécurité sanitaire des aliments, de la lutte contre les zoonoses et de la lutte contre la résistance aux antibiotiques.**

*La santé environnementale comme la prévention du risque infectieux constituent dans la main de l'agence les premiers leviers permettant d'enclencher la dynamique « Une seule santé ».*

## Le changement climatique

Par définition la santé environnementale aborde l'impact de l'environnement sur la santé de l'homme. Les enjeux liés au réchauffement climatique y sont pleinement intégrés, parmi eux :

- L'évolution des ressources en eau (aspect quantitatif et qualitatif)
- La dégradation de la qualité de l'air : responsable de 48 000 décès prématurés par an en France
- Les maladies vectorielles, espèces invasives
- Les vagues de chaleurs : intensification des vagues de chaleur (+15j en moyenne sur les 50 dernières années), **nouveau phénomène des nuits tropicales ( $T^{\circ} > 20^{\circ}\text{C}$ ) en HdF** → effets directs sur l'offre de soins
- Enjeux d'urbanisme et aménagement des territoires : **58 % des communes des Hauts-de-France sont déjà exposés à des risques climatiques (MTES-SDES/CERDD)**

## La santé dans toutes les politiques: prise de conscience collective

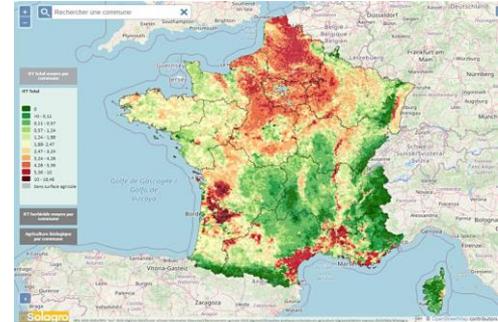
La « **santé dans toutes les politiques** » est une approche transversale des politiques publiques qui promeut la prise en compte des enjeux sanitaires dans la prise de décision publique de l'ensemble des secteurs (recherche de synergie entre les décisions publiques afin d'améliorer la santé des populations et l'équité en santé) (OMS).

---

# Contexte environnemental et problématiques prioritaires

La région HDF se caractérise par un environnement particulièrement impacté par les activités humaines et l'histoire (industrielle, sociale et militaire) :

- Une **agriculture intensive** fortement consommatrice de produits phytosanitaires - 1<sup>ère</sup> pour les productions végétales :
  - 1<sup>ère</sup> pour les filières blé tendre
  - 1<sup>ère</sup> pour la pomme de terre
  - 1<sup>ère</sup> pour la betterave industrielle
  - ➔ impact sur la biodiversité, l'érosion des sols, et l'appauvrissement des sols, contamination des milieux aux NO<sub>3</sub> et pesticides
- Une **activité industrielle importante** marquée par la sidérurgie et la chimie (construction ferroviaire et automobile) – 1<sup>ère</sup> région pour la construction ferroviaire en nombre d'emploi
- Un historique marqué par l'industrie et les guerres (au travers des sites et sols pollués : les HDF concentre 13,5 % des SSP (après ARA 18% et GE 15%))
- Qualité de l'air dégradée : intensification des épisodes de pollution (particulaire et ozone) (en FR 40 000 décès prématurés causés par la pollution de l'air – 8 mois d'espérance de vie perdus)
- Habitat dégradé : **les HdF regroupe 1/3 du PPI national** - 193 000 logements potentiellement indignes





- **Objectif opérationnel 1 : Construire un système de santé respectueux des enjeux de changement climatique et de transition écologique**

- Transition écologique et énergétique du secteur santé : initier des actions multithématiques en SE avec les ES, ESMS et maternités (labélisation Très Haute Qualité Sanitaire Sociale et Environnementale) de la région, contribuer à réduire leurs impacts globaux sur l'environnement dans une démarche RSE.
- Développer l'éco-conception des soins
- Développer les achats durables et responsables
- DASRI et les enjeux d'un meilleur tri et de la valorisation des déchets
- Poursuivre la sensibilisation des professionnels de santé à la SE ( en lien avec l'assurance maladie qui s'investit de plus en plus sur cette dimension)
- Questionner l'usage du numérique en terme d'adéquation avec les objectifs de transition énergétique

- **Objectif opérationnel 2 : Accompagner les collectivités locales pour une meilleure prise en compte des déterminants environnementaux de la santé dans leurs projets**

- Développer une communauté régionale autour des sujets urbanisme et aménagement du territoire & santé en capacité de créer une dynamique sur les territoires (organisation de colloque, de ressources et de méthodologies de travail pour les acteurs locaux et de développer les plaidoyers pour une prise en compte de la santé dans les politiques d'aménagement)
- Promouvoir des projets autour des thèmes prioritaires ARS au travers des FR Obésité et déclinaison régionale de la stratégie décennale Cancer : Rues scolaires, Vert en ville, mobilités douces au travers de l'urbanisme tactique...
- Accompagner les projets d'Eau non conventionnelle pour une bonne maîtrise des risques sanitaires



- **Objectif opérationnel 3 : Prévenir les risques sanitaires liés aux bouleversements de notre environnement**

- Lutter contre les espèces végétales et animales à enjeu pour la santé humaine (ambrosies, berce caucase, chenilles processionnaires, LAV)
- Améliorer la surveillance des pollens et l'information du public et des professionnels de santé sur le risque allergique et prévenir et limiter les conséquences des allergies aux pollens
- Etudier l'impact du changement climatique sur la surincidence des pathologies en lien avec l'état de notre environnement (arbovirose, légionelloses...)

- **Objectif opérationnels 4 : Préserver sa santé au travers d'une bonne prise en compte de la pollution de l'air ambiant**

- Informers, former et accompagner les différents acteurs (élus, aménageurs, professionnels de santé...), pour favoriser les pratiques visant à réduire l'exposition de la population aux polluants de l'air (information au quotidien - projet sensitiz, AMIS)
- Informers les citoyens sur les pratiques polluantes
- Fournir aux habitants des Hauts de France une information fine et fiable de la qualité de l'air en tout point du territoire sur différentes temporalités et les aider à adapter leur comportement en fonction de leur profil
- Sensibiliser au plus tôt, notamment en milieu scolaire, notamment grâce au programme pédagogique « L'Air et Moi ».



## ▪ **Objectif opérationnel 5 : Limiter les expositions aux contaminants chimiques de notre quotidien**

- Sites et sols pollués/saturnisme (organiser l'information pérenne des populations, élus, et des professionnels de santé, promouvoir les bons comportements hygiéno-diététiques pour réduire ses expositions, organiser le cas échéant des dépistages ou des études sanitaires)
- Amélioration de l'observation, de l'information et de la gestion du risque lié à la contamination chimique des EDCH – poursuivre les partenariats en interministériel pour lutter contre les pollutions diffuses – travailler la question « alimentation et santé » de façon cohérente de la fourche à la fourchette – promouvoir les PGSSE comme outils structurants d'analyse et de maîtrise du risque
- Protéger les générations futures (diminution exposition des populations sensibles aux polluants environnementaux dont PE ; poursuivre le programme FEES, sensibilisation des jeunes à la SE ; - accompagner les couples avec problèmes de fertilité à une bonne prise en compte de leurs expositions environnementales (plateforme PREVENIR), soutenir les études régionales (recherche interventionnelle) concernant les liens environnement et infertilité, endométriose, puberté précoce...)
- Prévenir les expositions dans les différents milieux de vie dès le plus jeune âge (crèches, écoles, assmat...)

## ▪ **Objectif opérationnel 6 : Veiller à préserver la santé des occupants vis à vis des risques liés à leurs logements**

- Poursuivre le dispositif CMEI
- Etayer le lien précarité énergétique et santé (risque CO, Moisissure) pour organiser des campagnes de prévention ciblées
- Offrir aux occupants une prise en charge adaptée à leur état de santé (questions de Santé Mentale, Pathologies respiratoires/allergies, en perte d'autonomie, dépendante, ou en situation de handicap, précarité et accès aux soins)

# Nouveau plan d'actions qui se dessine en articulation avec le PRSE



**L'articulation du PRSE et de l'OG1 du PRS doit être travaillée au bénéfice d'une approche de santé globale.**

- Continuité des actions phares du SRS 2018-2022, et du PRSE3 notamment des projets qui ont désormais une résonance nationale : Projet FEES, dispositif CMEI, actions multithématiques en SE auprès de ES, ESMS maternités écoresponsables, Actions d'information sur la qualité de l'air extérieur et intérieur (destination des acteurs de la santé et la population).

- Nouveaux virages qui doivent être pris pour une meilleure prise en compte des nouveaux enjeux (Une seule santé, réchauffement climatique, la santé dans toute les politiques)

Opportunité du PRSE4 : Intégrer les acteurs du monde économique, de la sphère santé animale/végétale et de l'environnement dans des réflexions « Une seule santé »

# Temps de concertations

## **Concertation externe**

Focus sur l'OP2 « Accompagner les collectivités locales pour une meilleure prise en compte des enjeux de santé dans leurs projets » :

- Association avec de « nouveaux acteurs » sur le territoire : CNFPT, INSET, ADULM, AGUR, CEREMA, CERDD, ADEME, CREM, rectorat.
- Présentation de notre plan d'action sur l'aménagement favorable à la santé et de notre souhait de collaborer avec ces acteurs pour déployer cette thématique dans les HDF.

**Séminaire de concertation externe 15/03** prochain permettra une concertation large des acteurs du monde de la santé sur nos objectifs et plan(s) d'action(s).

## **Concertation des acteurs de l'environnement lors de la phase d'élaboration du PRSE4 (2<sup>nd</sup> trimestre 2023):**

- Organisation d'entretien thématique (qualité de l'air, transition énergétique, alimentation, acteurs du monde économique) pour identifier les grands axes du plan en cohérence avec l'actualisation de l'OG1 du SRS, et lancement des GT
- Elaboration et rédaction des fiches actions.



**RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*



**MERCI**